

**Lecture proscriptive : mais rien n'interdit de...**

(1) permettre aux élèves de créer eux-mêmes leurs techniques, leurs prouesses ; de présenter des formes singulières et non obligatoirement issues d'un répertoire ou codifiées.

Leur permettre de vivre l'ensemble des étapes du processus de création<sup>1</sup> (de l'improvisation à la présentation) en présentant régulièrement des étapes de travail. Ainsi, ils pourront mieux s'approprier le propos et l'univers de leur numéro et, au-delà des prouesses réalisées, présenter un numéro qui soit davantage à l'image de chacun des membres du groupe.

(2) mettre en place des groupes fixes dès la première séance jusqu'à la dernière. Les élèves peuvent ainsi se répartir les familles (cf. ci-dessous) et choisir collectivement les différentes prouesses. Faire en sorte que les élèves s'habituent à travailler à plusieurs pour permettre à l'un d'entre eux de réaliser sa prouesse (l'« alimenter » en matériel, stabiliser son agrès, assurer sa parade ou son aide, ...). Construire le jeu pendant la prouesse, mais aussi pendant la prouesse des autres et lors des transitions entre deux prouesses. Un numéro collectif peut se réduire à la somme des individualités. Il peut aussi se comprendre comme un tout complexe à l'intérieur duquel chacun sait ce qu'il a à faire du début à la fin et reste en permanence dans un jeu scénique.

(3) permettre à l'élève de s'approprier les modes et procédés de composition des compagnies de cirque actuelles, de s'appuyer sur certaines improvisations réalisées à partir de contraintes données par l'enseignant, éventuellement en lien avec des œuvres répertoriées (de cirque ou non), ou dans le cadre d'un travail interdisciplinaire (en lien avec l'histoire des arts, le parcours culturel de l'élève, ... et pourquoi pas avec un artiste - intervenant extérieur).

(3) innover ! La CA invite à créer, c'est-à-dire proposer autre chose que l'attendu... s'immiscer dans un processus plus ou moins éloigné de la reproduction. S'inscrire dans une démarche de création, c'est aussi s'engager sur la voie de l'improvisation, du tâtonnement, de la recherche, de l'invention, du bricolage, de la « bidouille » parfois, dans la création du numéro. Donc, à la fois dans la production de figures plus ou moins singulières (proches ou non du répertoire) et dans leur inclusion au sein d'une écriture-composition et d'une présentation.

(4) n'aborder qu'une seule famille par élève. En effet, la CA impose trois familles, mais ne précise pas si c'est pour le groupe ou pour chaque élève. Chacun peut donc se consacrer à l'acquisition d'une seule technique représentant une famille dans la mesure où les trois familles sont présentes.

(4) Laisser au placard le « kit matériel arts du cirque » ou l'utiliser à sa guise.

(5) Inverser la démarche : plutôt que de proposer préalablement un thème (ou autre inducteur) et construire les modes et procédés de composition en adéquation, proposer un cadre de composition, un canevas à l'intérieur duquel l'élève évolue librement.

(6) inciter l'élève à porter sur la présentation un regard subjectif qui lui soit propre, assumé et argumenté. En conséquence, l'élève circassien éprouve d'autant plus de plaisir à jouer qu'il sait que ses camarades spectateurs ne sont pas là pour le juger, mais pour apprécier la présentation de son groupe.

**Contexte d'enseignement**

Classe de 3<sup>e</sup> section européenne, inchangée par rapport à la classe de 4<sup>e</sup>.

Groupes plus ou moins affinitaires à partir des groupes de 4<sup>e</sup> (4 ou 5 élèves)

Matériel : imposé au groupe dès la 1<sup>ère</sup> séance parmi :

planches, chaises, bidons, pneus, table, caisse en bois, boîtes en bois, échelle, ...

Tapis nombreux de différentes épaisseurs à disposition.

Musique d'une durée : 3 min 30 sec maximum, imposée, identique pour tous, sans parole, rythme lent.